

Formation mobilité à vélo en direction des salarié·e·s

Cyclofficine d'Angoulême



Qui sommes-nous ?

La Cyclofficine d'Angoulême est une association loi 1901 créée en 2013, reconnue d'intérêt général depuis 2016. Elle bénéficie de l'agrément Jeunesse et Éducation Populaire.

Elle œuvre pour la promotion du vélo comme mode de déplacement et du réemploi afin de concourir à la préservation de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie urbain.

Avec le soutien financier de :



Pourquoi favoriser l'usage du vélo ?

Pour l'entreprise :

- * une plus forte attractivité pour recruter et conserver les talents grâce à une amélioration de la qualité de vie au travail et en-dehors
- * une diminution des coûts liés aux accidents du travail et aux arrêts maladies des salarié·e·s
- * une amélioration de l'efficacité des salarié·e·s grâce à l'impact d'une activité physique et sportive
- * une image renforcée contribuant à une démarche de responsabilité sociétale et environnementale (RSE)
- * un climat social apaisé grâce à une prise en compte du bien-être des salarié·e·s, de leurs attentes et de leurs besoins
- * une plus grande ponctualité de vos salarié·e·s, livreurs, prestataires
- * une meilleure accessibilité du site via une amélioration des itinéraires cyclables et des possibilités de stationnement vélo

Pour les salarié·e·s :

- * une amélioration du bien-être, de la motivation et de la santé
- * une augmentation du pouvoir d'achat via une baisse du budget transports
- * une sécurité accrue grâce à une meilleure maîtrise des risques de la route

Pour la santé de tous et l'environnement :

- * une baisse de l'émission de particules et du bruit liés aux déplacements motorisés
- * une baisse de la consommation de ressources naturelles

Une formation à la mobilité à vélo, c'est quoi ?

Le vélo est un mode de transport aux multiples avantages, mais qui est trop souvent réservé uniquement aux loisirs par manque de connaissances et de confiance en soi. Une formation permet de questionner ces freins et de favoriser une pratique sécurisée du vélo en particulier pour les trajets domicile-travail.

C'est pour qui ?

Les salarié.e.s, prestataires ou usagers de l'entreprise. La formation est limitée à 15 personnes.

Notre offre comprend

- Une personne en charge de l'animation
- vélo de démonstration
- documentation et argumentaire sur les bienfaits du vélo

Autres animations

- Ateliers mobiles de réparation de vélos
- vélo-mixeur
- démonstration de démontage de vélos
- confection de drapeaux et customisation de gilets jaunes

Plus d'informations :

www.cyclofficedangouleme.org

Contact :

Marion Courjaud, animatrice réemploi

marion@cyclofficedangouleme.org

07 67 55 68 40

